



HAL
open science

Jouzel Jean-Noël, Des toxiques invisibles : sociologie d'une affaire sanitaire oubliée, Paris, Éd. de l'EHESS, 2013, 240 p.

Michel Letté

► **To cite this version:**

Michel Letté. Jouzel Jean-Noël, Des toxiques invisibles : sociologie d'une affaire sanitaire oubliée, Paris, Éd. de l'EHESS, 2013, 240 p.. Vingtième siècle. Revue d'histoire, 2013. <halshs-03224157>

HAL Id: halshs-03224157

<https://shs.hal.science/halshs-03224157v1>

Submitted on 11 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Compte rendu de lecture – **Jouzel Jean-Noël, Des toxiques invisibles : sociologie d'une affaire sanitaire oubliée**, Paris, Éd. de l'EHESS, 2013, 240 p. pour *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2013/4 (N° 120).

Le traitement politico-administratif des conflits entre industriels et victimes de leurs productions toxiques (salariés, riverains, consommateurs) s'ancre profondément dans l'histoire pluriséculaire des liens entre santé, environnement et travail. Le tournant environnemental de la société industrielle au sortir des Trente Glorieuses en a sensiblement modifié les contours. C'est à l'un de ses aspects que Jean-Noël Jouzel a consacré une thèse de doctorat en science politique. Soutenue en 2006, elle portait sur la carrière politique et scientifique aux États-Unis et en France des éthers de glycol. Dans la présente restitution, il retrace l'histoire des mouvements sociaux qui ont transformé en problème public la question des étiologies environnementales de pathologies chroniques associées à ces substances désormais dangereuses, mais qui avaient été auparavant ignorées et strictement confinées au cadre du risque professionnel.

Synthétisés depuis les années 1930, les éthers de glycol entrent dans la fabrication et la composition d'une large gamme de produits courants (encres, peintures, vernis, produits d'entretien et cosmétiques, parmi tant d'autres). Soupçonnés dans les années 1980 d'induire des malformations intra-utérines et de perturber les fonctions humaines de procréation, de générer cancers et maladies neuro-dégénératives, ils ont depuis suscité controverses et batailles juridiques pour la reconnaissance des souffrances et dommages subis, pour une imputation de responsabilité aux employeurs, et même parfois aux autorités sanitaires que certains acteurs n'ont pas hésité dans les débats à juger coupables de complicité. Partant de la genèse du conflit et de sa résolution, Jean-Noël Jouzel analyse les dynamiques, les contraintes sous-jacentes et le poids d'une tradition de gestion techno-paternaliste qui ont largement contribué à rendre invisible en France les conséquences de leur usage massif.

Afin de caractériser la trajectoire française de ce dossier sanitaire, quel moyen plus efficace que la comparaison ? Le contraste avec les États-Unis est saisissant : deux types de controverse et de débat, deux temps, deux modes de négociation entre parties prenantes radicalement différents. Si la mobilisation aux États-Unis fut précoce et intense avec la constitution de la toxicité des éthers de glycol en problème public dès le début des années 1980, elle fut en France plus tardive mais inscrite dans la durée. L'espace du droit américain est fortement judiciaire. Les procès intentés contre les entreprises ont impliqué des milliers de malades et de victimes présumées, mis en ordre de bataille sous la houlette de cabinets d'avocats alors aux commandes. L'un des résultats a été la clôture relativement rapide du dossier après l'obtention d'indemnisations et la révision des modalités de qualification experte du lien entre molécule et corps malade. Le débat se déplaçait alors vers d'autres sphères de la contestation. En France, et conformément à une tradition issue de l'industrialisation au 19^e siècle, les négociations ont lieu le plus loin possible des tribunaux, dans des arènes de débat de fait moins visibles, réservés aux représentants des groupes concernés, syndicats et associations de consommateurs. Le civil écartant le pénal, les entreprises échappent ici en grande partie au traitement judiciaire de l'affaire. L'auteur s'est donc attaché à la façon dont la qualification des enjeux économiques et sociaux a été négociée entre industriels et autorités publiques. Elle procède non pas tant d'une logique de protection des travailleurs et des consommateurs ou d'éradication d'une menace

sanitaire, que d'une gestion consensuelle du risque et des incertitudes, d'une politique d'accommodation et de compromis entre représentants d'intérêts contradictoires.

En comparant l'histoire des conflits sociaux associés à l'hygiène industrielle aux États-Unis et en France, en contrastant les formes d'émergence des éthers de glycol comme problème public, Jean-Noël Jouzel éclaire les points saillants de deux systèmes de gouvernement du risque à l'interface du cadre professionnel et de l'environnement. Il met aussi en évidence quelques points de convergence. Outre-Atlantique comme en France, les entreprises tentent de se préserver des accusations en produisant du doute, en cultivant l'ignorance sur les conséquences sanitaires et environnementales des produits qu'ils utilisent et mettent sur le marché. Elles exploitent toutes les voies d'une stratégie dilatoire, dissimulant ou usant d'euphémisme pour parler des dommages causés aux corps et à l'environnement. Assurément, la méconnaissance des effets néfastes des éthers de glycol relève du fait social avant d'être un fait de nature. Ce livre rappelle ici que la science demeure fondamentalement une opération de transformation du réel, et qu'au besoin, ce réel peut être ajusté aux impératifs politico-administratifs du moment.

Michel Letté